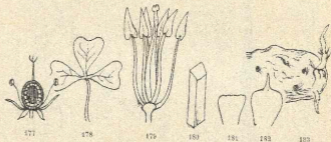


- Subéreux**, — semblable à du liège.
Subulé, — en forme d'aleine (176).
Supère, — inséré au-dessus. Se dit en particulier de l'ovaire placé au-dessus du point d'insertion des étamines et des enveloppes florales (177).
Suspendu, — se dit de la graine dont le funicule dressé est recourbé.
Suture, — point d'union de deux parties soudées.

T

- Terminal**, — placé au sommet.
Terné, — se dit des organes disposés par trois (178).
Tetradyname, — se dit des étamines lorsqu'elles sont au nombre de six dans la même fleur, quatre plus longues et deux plus courtes (179).
Tétragone, — à quatre angles (180).
Tétramère, — à quatre parties.
Thalle, — expansion végétative des Hépatiques, des Lichens, des Algues.
Thallophytes, — plantes dépourvues de racines et de feuilles, dont l'appareil végétatif est représenté par un thalle.
Thèque, — voyez Asque.



- Thyrse**, — inflorescence ou panicule fusiforme.
Tomenteux, — couvert de poils réunis en duvet laineux.
Traçant, — voyez Rampant.
Tri, — trois, trois fois.
Trigone, — à trois angles.
Triguère, — à trois angles et à trois faces.
Tronqué, — terminé brusquement par une section perpendiculaire à la longueur (181).
Tronqué-acuminé, — à section prolongée en pointe (182).
Tube, — partie inférieure de la corolle gamopétale et du calice à divisions soudées.
Tabercule, — renflement ordinairement féculent de tiges ou de rameaux souterrains (182); petites aspérités qu'on trouve sur certains organes.
Tuberculeux, — muni de tubercules.
Tubéreux, — se dit des racines irrégulièrement renflées.
Tubuleux, — en forme de tube.
Tunique, — enveloppe des bulbes.
Turbiné, — en forme de tourpie (184).
Turion, — bourgeon naissant d'une tige souterraine.

U

- Uniflore**, — qui ne porte qu'une seule fleur.
Unilatéral, — se dit des organes insérés d'un seul côté de l'axe (185).
Uniloculaire, — à une seule loge.